

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 31 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCIAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Gilbert REBER et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Francis GERARD, Claude GIRARD, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER Roland DAMOTTE à Guy BOURQUIN Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

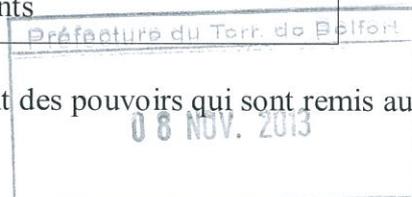
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
24 octobre 2013	24 octobre 2013	En exercice	42
		Présents	32
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. ~~Josette BESSE est désignée.~~

2013-07-31 – Motion pour une filière horlogère au Lycée de Delle.

Rapporteur : Pierre OSER



Le Sud Territoire souffre de la crise, il dispose pourtant d'un fort potentiel en termes d'emplois industriels et des opportunités se présentent.

La France détient 30 % du marché du luxe mondial et la Franche-Comté à elle seule tient une place importante dans ce secteur, avec, en 2012, 14 000 salariés dans l'horlogerie (4 000 travaillent en France et 10 000 en Suisse), 2 000 dans la maroquinerie et 1 000 dans la bijouterie. Aujourd'hui, 95 % de la production franc-comtoise est concentrée sur les pôles de Besançon, du Haut Doubs et de l'Aire Urbaine.

D'après une étude récente de la CCI 25, en 2020, la filière horlogerie devrait compter 17 000 salariés (4 000 en France et 13 000 en Suisse).

Ces emplois nouveaux seraient à répartir sur les métiers d'horlogers, de polisseurs, de décolleteurs, d'opérateurs à commande numérique, d'opérateurs de précision, d'ingénieurs luxe, de commerciaux et relation clients, sans oublier les métiers de la logistique.

La vallée de l'Ajoie de Delémont à Delle, par ses nouvelles implantations industrielles (entreprises Swatch, Chevrolet, Tag Heuer, Sonceboz ...) en territoire helvétique jouera un rôle déterminant dans cette évolution.

Dans les 5 ans à venir, on attend 1500 emplois créés à la frontière côté suisse dont parallèlement près de 1 200 sur Boncourt.

Le canton du Jura prévoit un déficit de 10% de sa population active dans les 10 années à venir.

Dès janvier 2013, avec l'appui des collectivités locales dont particulièrement la CCST et la Ville de Delle, le Conseil Régional a validé le financement d'une demi-section (15 élèves) en formation continue sur un CAP Horlogerie au Lycée professionnel Ferry de Delle.

Deux classes sont aujourd'hui en formation de 9 mois et la première sortira fin décembre 2013.

Ces formations sont un élément extrêmement positif pour l'avenir de l'emploi dans le Sud Territoire. Dans chaque formation, 11 à 12 élèves sur 15 ont suivi au moins un stage dans une entreprise horlogère suisse en particulier à Delémont, Porrentruy, Les Genevez et Le Noirmont. Des suites positives à ces stages sont d'ailleurs largement évoquées.

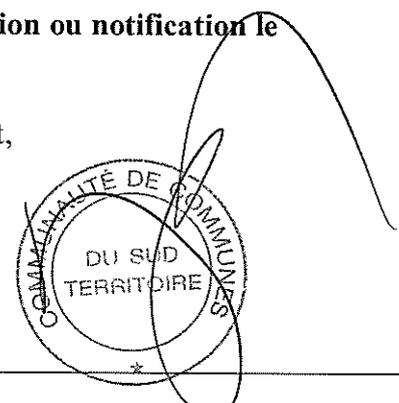
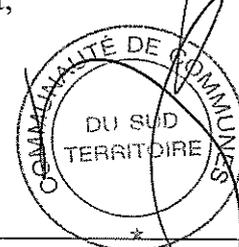
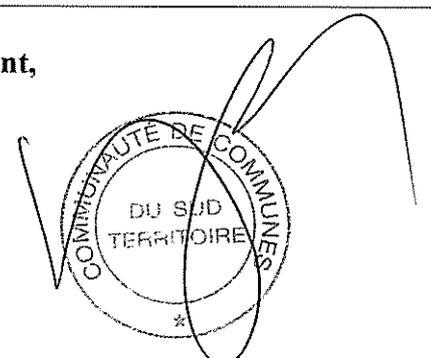
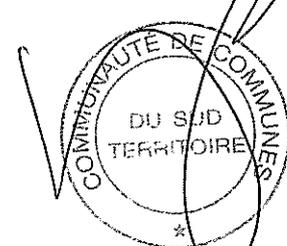
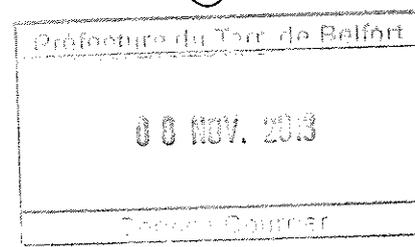
L'obtention du CAP horlogerie sera pour la quasi-totalité des stagiaires la conclusion de cette formation et une porte vers l'emploi.

Compte tenu de tous ces indicateurs très positifs, Il conviendrait donc de renforcer cette offre sur le lycée de Delle par l'ouverture de filières de formation initiale en horlogerie ainsi que des formations (continue ou initiale) en décolletage, métiers fortement recherchés dans la vallée de l'Ajoie.

Les élus de la CCST, réunis en Conseil Communautaire le 31 octobre 2013 sont déterminés à soutenir toutes les pistes génératrices de formation et d'emploi pour la jeunesse du Sud Territoire. C'est pourquoi ils invitent les instances régionales et de l'éducation nationale à ouvrir ces voies au plus tôt afin de redonner aux formations et métiers de l'industrie leur place qu'ils ont toujours tenu dans le Sud Territoire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter cette motion pour une filière horlogère au Lycée de Delle.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p>  	<p>Le Président,</p>    <p>Préfecture du Terr. de Belfort</p> <p>08 NOV. 2013</p> <p>Jean-Louis Dauphar</p>
---	---